

"Mon enfant, sèche tes pleurs. Un jour tu fuiras ce monde dont tu crains les dangers, et tu fonderas un Ordre de saintes religieuses occupées à chanter les louanges du Seigneur et fidèles à suivre mes traces." Cette révélation combla son âme de joie et lui inspira le désir d'une vie plus parfaite.

Elle ne tarda pas à solliciter et à obtenir l'habit du Tiers-Ordre de Saint François. Elle crut aussi devoir prendre pour directeurs de sa conscience les disciples du Crucifié de l'Alverne. Quels progrès ne fit-elle pas dans la science de la Croix, sous des guides instruits à l'école de François d'Assise ! Dès lors elle ne se contenta plus des croix que la Providence avait semées sur ses pas, elle voulut en ajouter de nouvelles ; elle introduisit dans le palais les pratiques les plus rudes et les plus austères des cloîtres. La cour n'était-elle pas un cloître pour elle ? n'y donnait-elle pas autant d'heures à la prière, autant d'étendue à l'austérité, autant de sacrifices à l'obéissance, que si elle eût vécu dans la communauté la plus régulière et la plus fervente ?

Déjà surprise d'un si rare exemple, la cour s'étonne que la jeune princesse lui fournisse un modèle de piété et d'humilité chrétiennes. Le roi lui-même est alarmé de ces commencements, présage heureux de ce qu'elle devait être un jour ; il lui ordonne de supprimer ces saints exercices qui lui font trouver dans la cour même une espèce de solitude. Mais, il reste encore à Jeanne un sanctuaire secret où Jésus-Christ habite : son cœur, où elle s'entretient sans cesse avec lui et avec sa divine Mère.

Sa piété, sa douceur, sa résignation et sa patience finirent par fléchir Louis XI que la naissance d'un héritier avait commencé de gagner. Jeanne trouva un peu de paix et de liberté. Son père cependant la maria au duc d'Orléans, le futur Louis XII. — Mariage politique où ni l'un ni l'autre ne trouvèrent le bonheur. Mais la chaîne était rivée. Jeanne dut porter son fardeau, et comme elle était femme de devoir elle le porta résolument, montrant le plus grand dévouement et la plus entière obéissance à son époux.

Le duc d'Orléans, s'étant révolté contre le nouveau roi, Charles VIII, fut fait prisonnier. Jeanne intercédait pour lui. Quand le duc fut rendu à la liberté, il demeura éloigné de son

épouse
leurs.

Char
fants, le

Le pi
Siège u
Jeanne,
l'oblige
dont on
saires A
affaire e

Jeanne
de sa sc
de Berr
à Bourg
tus. Ma
était ve
Vierge.

gieuses.
nentes v
dix vert
verain l

Lorsq
cinq je
fit revêt
commen
nonciati
fit sa pi
à ce der
récomp
cette co
renoncer

En 17
à notre
que le ti
lieux sou